

Les moines de CORBIE au marché de CAMBRAI en 822

Par Christine DUTHOIT

A l'époque carolingienne, Cambrai continue à se développer économiquement. Deux foires annuelles ont lieu le 11 août, en mémoire de la mort de Saint-Géry, et le 18 novembre, en mémoire de l'ostension⁽¹⁾ de ses reliques. Le marché hebdomadaire attire des vendeurs et des acheteurs venus d'autres régions et parfois de fort loin.

En 822, des moines de l'abbaye de Corbie, en Picardie, sont envoyés faire des achats pour leur communauté à Cambrai. Nous connaissons le détail de leur liste et la somme dépensée grâce aux « Statuts » rédigés la même année par leur abbé Adalhard.

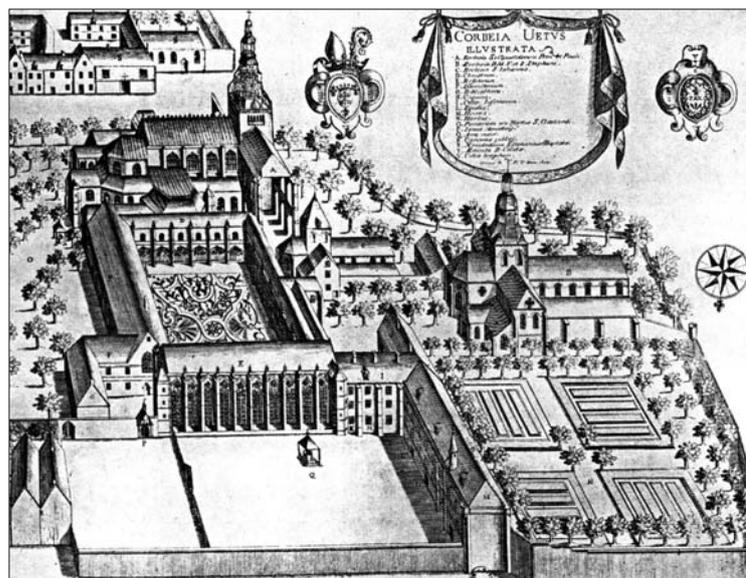
Le contexte est favorable. Les Carolingiens se préoccupent de la santé économique de leur empire et pratiquent une politique interventionniste. Même si Charlemagne s'intéresse plus à la gestion de ses domaines ruraux qu'à l'économie d'échanges, il ne la néglige pas pour autant et poursuit la politique monétaire de son père Pépin le BREF. Le document d'Adalhard présente un double intérêt. Il nous informe sur la vitalité du commerce cambrésien sous le règne de Louis le PIEUX (814-840) et sur la nature des produits achetés par les mandataires de l'abbé de Corbie. Il prouve qu'une grande abbaye comme Corbie envoyait régulièrement ses mandataires s'approvisionner à Cambrai.

LES ACHETEURS : LES MOINES DE CORBIE

L'abbaye royale de Corbie

L'abbaye royale Saint-Pierre de Corbie a été fondée en 657 par la reine Bathilde, veuve de Clovis II et régente du royaume au nom de leur fils Clotaire III. Elle a été consacrée en 662. L'objectif de la reine est d'en faire un maillon essentiel du réseau monastique du Nord de la Gaule. L'abbaye jouit de l'immunité, c'est-à-dire de l'indépendance fiscale et judiciaire complète par rapport aux agents royaux et même aux évêques. La reine a doté sa fondation de terres prises sur le « fisc »⁽²⁾ royal. L'abbaye est exemptée des tonlieux, taxes perçues sur la circulation des marchandises. Ces privilèges permettent à la communauté de faire fructifier rapidement ses domaines.

Bathilde demande à l'abbé de Luxeuil⁽³⁾, Walbert, de lui envoyer un premier groupe de moines et d'établir à Corbie la « Règle des saints Benoît et Colomban », une version adoucie de la sévère règle irlandaise en usage dans les fondations austrasiennes de Saint-Colomban⁽⁴⁾, et généralisée à partir de 628. L'abbé Erembert aurait instauré vers 687 la « laus peren-



L'abbaye de Corbie avant sa reconstruction
au XVII^{ème} siècle, *Monasticon Gallicarum*, 1677

1 Sortie solennelle des reliques, exposées aux fidèles lors d'une procession.

2 Domaine royal.

3 Luxeuil est située en Franche-Comté.

4 Annegray et Fontaine-lès-Luxeuil.